

AVIS AUX CANDIDATS

Les candidats ont deux (02) mois pour faire la réclamation des notes à partir de la date de proclamation des résultats, passé ce délai aucune réclamation ne sera reçue.

La demande manuscrite de réclamation, adressée au Directeur du Centre national des Concours de la Fonction Publique, doit comporter le nom, le(s) prénom(s), la date et le lieu de naissance, le numéro de place (figurant sur la liste définitive), ainsi que le corps et la spécialité du candidat. Cette demande sera déposée au secrétariat dudit Centre.

Bamako, le 24 AVR 2026

Le Directeur,



Dr Issaka COULIBALY

Chevalier de l'Ordre national